



EN 2014 LA FINANCE ETHIQUE SE PORTE BIEN

Assemblée générale de CREDAL,
la coopérative de finance solidaire

COMMUNIQUE DE PRESSE



Ce samedi 6 juin 2015, l'Assemblée générale de Crédal, la coopérative de finance solidaire, a eu lieu à Mons. Près d'un quart des coopérateurs étaient présents ou représentés. Les excellents résultats de l'année confirment la viabilité du modèle économique de Crédal, entre rentabilité et finalité sociale.

Crédal s'est donné pour vocation d'utiliser l'argent comme un levier de développement d'une société plus juste et plus solidaire. Crédal a construit à cet effet un outil économique performant et transparent. La croissance des fonds de la coopérative se confirme en 2014 (+ 13%). Parallèlement, l'encours crédit poursuit sa progression et augmente de 5% en 2014. L'évolution parallèle entre les fonds et le crédit est la clé du développement de Crédal qui investit ainsi 90,34% des fonds qui lui sont apportés par les coopérateurs sous forme de parts et de prêts. La croissance de ces fonds permet aujourd'hui à Crédal d'élargir son champ d'action vers de nouveaux acteurs.

En tant que coopérative, l'Assemblée générale est, pour Crédal, un moment-clé de rencontre et d'échange avec ses coopérateurs. C'est aussi un lieu de décision puisque les coopérateurs sont invités à voter sur des points importants comme l'affectation du résultat, l'approbation des comptes et bilans ou encore l'élection des administrateurs. Le principe de décision est une personne = une voix. Chaque coopérateur a donc droit à une voix quel que soit le nombre de ses parts. Cette année, c'est plus d'un quart des coopérateurs qui étaient présents ou représentés, soit 611 sur 2313, à l'Assemblée générale.

Bernard Horenbeek, le directeur de Crédal, a fait part de l'excellent résultat (+448.381€) du groupe et de la coopérative pour l'année 2014, dont 188.956 € ont été affectés au paiement des dividendes. Le modèle économique de Crédal est sain et efficace. Dans un contexte financier morose, Crédal démontre qu'une gestion éthique et solidaire peut être un gage de santé économique. Le dividende proposé à l'approbation et validé par l'Assemblée générale est de 1%. Le solde du résultat a été mis en réserve pour assurer l'avenir d'une coopérative au mieux de sa forme et qui pense au futur !

Plus d'infos

www.credal.be

ci-dessous : Faits et chiffres 2014

en annexe : rapport d'activités 2014

Si vous souhaitez organiser une interview de Bernard Horenbeek, directeur, ou de l'un de nos clients, n'hésitez pas à nous contacter.

Anne-Catherine de Neve, chargée de communication- 0472/27.38.86 – anne-catherine.deneve@credal.be
Bernard Horenbeek, directeur – 010/48.34.70

ACCOMPAGNEMENT ET CONSULTANCE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

- 18 communes ont été accompagnées par Crédal Conseil pour réaliser des études de faisabilité de projets d'économie sociale en lien avec le développement durable, l'économie verte ou la mobilité douce. Les projets vont de la mise en place d'un service de taxi social à la création d'un potager collectif.
- 4 nouvelles associations ou entreprises d'économie sociale ont été créées avec l'appui de Crédal Conseil et 11 associations ont sollicité Crédal pour de la consultance financière sur des problématiques spécifiques liées à leurs activités.
- Dans le cadre d'un projet de développement des circuits courts, Crédal a lancé CoCooking, un dispositif de soutien à l'entrepreneuriat en alimentation durable. Il comprend un programme de formation et l'accès à des cuisines mutualisées à Bruxelles et à Namur. Durant l'année 2014, trois programmes de formation ont été organisés et 32 entrepreneurs en herbe ont bénéficié de cet accompagnement collectif qui leur a permis de valider leur projet de conserverie, gâteaux diététiques, soupes bios livrées à vélo, confitures, etc.
- En 2014, le projet EntreprisE'S s'est clôturé et a abouti à la création à Gembloux d'un centre d'économie sociale et des métiers verts et à la mise en place d'une plateforme logistique dans le centre de la province du Luxembourg.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRENEURS

- En 2014, 791 porteurs de projet ont appelé Crédal Entreprendre lors des permanences, 462 ont assisté aux séances d'information (273 en Wallonie et 170 à Bruxelles) et 352 ont été reçues en entretien par des conseillers spécialisés en accompagnement à la création d'entreprise.
- 77 femmes ont suivi le programme Affaires de femmes, femmes d'affaires, un programme de stimulation de l'entrepreneuriat féminin en précréation et 86 futurs entrepreneurs ont été suivis dans le cadre du programme d'accompagnement à la création : entretiens individuels et ateliers collectifs, lancés cette année.